



*POLITIQUE* La députée fédérale Kattrin Jadin (MR) a été désignée mercredi à la tête de la commission spéciale «Dieselgate». Ses explications. Interview : Jean-Louis RENSONNET Kattrin Jadin, pourquoi la création de cette commission spéciale? Depuis les révélations par l'Agence américaine de Protection de l'Environnement sur la supercherie de Volkswagen qui ...

### POLITIQUE

La députée fédérale Kattrin Jadin (MR) a été désignée mercredi à la tête de la commission spéciale «Dieselgate». Ses explications.

Interview : Jean-Louis RENSONNET

Kattrin Jadin, pourquoi la création de cette commission spéciale?

Depuis les révélations par l'Agence américaine de Protection de l'Environnement sur la supercherie de Volkswagen qui a permis à plus de 11 millions de véhicules d'échapper aux contrôles d'émissions de polluants, différentes commissions de la Chambre des Représentants ont travaillé sur ce dossier: économie, justice, environnement, santé, affaires sociales... Au point que s'est imposée une commission spécifique pour ce scandale VW afin d'essayer éclaircir au mieux les différents aspects liés par cette affaire.

Sur quels éléments vous pencherez-vous essentiellement?

Ils seront quatre. En premier on se penchera sur l'examen de la protection des consommateurs. Que se passe-t-il à leur niveau? Comment seront-ils dédommagés? Pour ce faire on procédera à des auditions, je pense notamment aux responsables de chez d'leteren. En deuxième lieu on se penchera sur tout ce qui concerne la santé, les particules fines, le danger... Des experts du secteur seront entendus pour mesurer l'impact de ce scandale, environnementalement parlant. En trois on se penchera sur l'emploi et en quatre sur les mesures européennes histoire d'avoir une certaine cohérence, comment les autres pays ont procédé, quelles sont leurs analyses. Et ce afin de voir quelles leçons en tirer, tout ce qui est déterminant pour l'avenir. Des travaux durant lesquels il y aura des échanges avec le ministre concerné afin d'établir les recommandations nécessaires.

Quel est le timing?

Après l'assemblée constituante de ce mercredi, chaque groupe politique, qui a reçu différents documents d'informations, est invité à formuler des propositions d'auditions. Et ce afin que je puisse le 9 novembre formuler une proposition de synthèse de l'organisation de nos travaux en tenant compte des desiderata des uns et des autres et du timing de 4 mois pour remettre un rapport. Et j'espère que dès le 16 novembre on pourra entamer un premier tour d'auditions...

Comment recevez-vous cette présidence?

Comme un beau challenge, une belle opportunité. Il s'agit d'une marque de confiance importante.